année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Election parlement schaffhousois 2016**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Election parlement schaffhousois 2016, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Grundlagen der Staatsordnung 1
Wahlen 1
Wahlen in kantonale Parlamente 1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 25.09.2016
DIANE PORCELLANA

Pour la troisième fois, le **Parlement du canton de Schaffhouse** a été élu selon le système du double Pukelsheim. Ce système, comptabilisant les voix des partis au niveau du canton et incitant alors les petits partis à déposer des listes dans les circonscriptions, peut expliquer le nombre croissant de candidatures. En 2008, on dénombrait 407 candidats pour les 60 sièges à distribuer, en 2012, 517 candidats et en 2016, 534 (dont 171 femmes). Sur les 60 sièges à pourvoir, 52 députés se représentaient pour un mandat supplémentaire. Lors de la campagne, le JUSO s'est fait prendre à détruire et à retirer les affiches de campagne des partis adverses, le PLR et l'UDC. La volonté du JUSO était d'attirer l'attention sur les divergences entre les promesses électorales de ces partis, telles que présentées sur leurs affiches, et leur réelle politique au Parlement cantonal. Le PLR a qualifié cette pratique comme étant de faible gravité, l'UDC réfléchissant à porter plainte. Mais ce qui fit échos dans les médias fut la candidature de l'UDC Claudio Gantert qui, dans un commentaire à un post Facebook, a répondu «Heil Hitler», en plus d'avoir fait part de sa sympathie à Hitler à plusieurs reprises déjà. L'UDC, se défendant de ne pouvoir contrôler tous ses candidats sur les réseaux sociaux, affirma que la position du Parti était claire et ne laissait aucune place pour ces idées d'extrême droite. La candidature du sympathisant figura sur la liste UDC. S'il avait été exclu du parti, sa candidature serait restée valable, même en n'étant plus rattachée à un parti politique. De plus, il restait éligible, étant donné que le caractère d'éligibilité ne se perd qu'en cas de déménagement hors canton ou de décès.
Concernant les résultats, l'UDC avec le gain d'un siège, atteint 17 sièges ce qui équivaut à 28,2 % des voix. Le PS conserve ses 13 sièges (21,5% des voix), tout comme le PLR ses 9 sièges (13,9% des voix). L'UDC senior (1% des voix), le Parti évangélique (2,4% des voix) et JUSOplus (1,3% des voix) maintiennent leur unique siège au Parlement cantonal. L'ÖBS/Vert perdent 2 sièges avec 3,9 % des voix, tout comme les jeunes UDC (2,0 % des voix). Les premiers possèdent encore deux sièges au Parlement cantonal, les seconds plus qu'un. Les Vert'libéraux gagnent 4 sièges avec 5,7% des voix et accèdent ainsi au Parlement cantonal. Reste cependant à noter que – pendant la législature – deux mandataires de ÖBS ont changé de parti et représentent depuis 2013 les Vert'libéraux. L'UDC Agro (2,1% des voix) et l'UDC KMU (1,8% des voix) entrent au Parlement cantonal avec chacun un siège. AL perd un siège (7,1 % des voix), tout comme le PDC (3,7% des voix) et les jeunes PLR (1,7% des voix). AL a donc quatre sièges, le PDC deux et les jeunes PLR plus qu'un. L'UDC dispose donc avec ses cinq listes 21 des 60 sièges, il est le parti politique le plus fort au Parlement cantonal, suivi par le PS et le PLR. La majorité reste en main bourgeoise, comme durant la législature précédente. [1]

1) SN, 15.9., 26.9., 27.9.16